

De « Hartus » à « New Look », l'expo des chevaux de A à Z

Catégorie N° 1, étalons de 6 à 14 ans : champion : Chêne Julien, Réclère, Harthus; vice-champions : Cattin Jean-Philippe, Le Peuchapatte, Ethan; Monin Bernard, Glovelier, Horlando
Les étalons suivants sont classés dans l'ordre du catalogue : Gigandet Jean-Martin, Le Prédame, Colorado; Haras national suisse Agroscope, Avenches, Cookies; Favre Brigitte, Saignelégier, Hayden PBM; Boichat Denis & Catherine, Le Noirmont, Don Flavio; Jeanbourquin André, Le Bémont, Hara-Kiri; Gigandet Jean, Le Prédame, Carlsson; Froidevaux Jean-Pierre, Les Emibois, Nils du Sous-Bois; Haras national suisse Agroscope, Avenches, Neverland; Bourquard Patrick, Seleute, Niagara; Froidevaux Thierry, Saignelégier, Hydromel; Fluri-Schaffter Nicole, Châtillon, Calisto; Monin Vincent, Glovelier, Don Juan.

N° 2, étalons de 3 à 5 ans : champion : Fluri-Schaffter Nicole, Châtillon, Nitard du Mécolis; vice-champions : Koller Pierre, Bellelay, Edoras; Odiet Pierre-André, Pleigne, Etendard du Clos Virat.

Les étalons suivants sont classés dans l'ordre du catalogue : Haras national suisse Agroscope, Avenches, Rencard; Jeanbourquin André, Le Bémont, Little Boy; Chêne Jean, Damvant, Nélio; Boichat Denis & Catherine, Le Noirmont, Charmant; Haras national suisse Agroscope, Avenches, Don Adonis; Haras national suisse Agroscope, Avenches, Nesty; Boichat Denis & Catherine, Le Noirmont, Event; Froidevaux Pierre-André, Cornol, Limoncello; Haras national suisse Agroscope, Avenches, Volvik.

N° 3, pouliches nées en 2016, cat. 1 : 1. Froidevaux Pierre-André, Cornol, Henjie 2. Pape Juillard Chantal, Damvant, Rebelle du Clos Virat 3. Donzé Amélie, Les Emibois, Amarante de Réclère 4. Odiet Pierre-André, Pleigne, Caline 5. Boillat Audrey, Les Emibois, Fantésie 6. Beuret Marion, Le Bémont, Cascade de la Fin 7. Froidevaux Bastien, Champoz, Jéclipse du Padoc 8. Marchand Corentin, Epauvillers, Zelina du Bambois 9. Gers-ter Léa, Cornol, Nasa du Château.

N° 4, pouliches nées en 2016, cat. 2 : 1. Theurillat Thierry, Epauvillers, Sidra von der Fineta 2. Blanchard Jean-Daniel, Malleray, Eloa 3. Willemine Jean-Daniel, Epauvillers, Kenia du Tillot 4. Erard Frédéric, Les Pommerats, Karane 5. Girard Patrick, Glovelier, Névane 6. Erard Frédéric, Les Pommerats, Souleika 7. Gigandet Alain, Le Prédame, Délicia 8. Beuret Jean-Louis, Le Bémont, Destinée de la Fin 9. Froidevaux Dominique, Les Emibois, India 10. Boillat Jean, Muriaux, Noxanne.

N° 5, pouliches nées en 2017, cat. 1 : 1. Gandolfo Mario, Cornol, Cannelle 2. Monin Vincent, Glovelier, Choupette 3. Protti David, Courtedoux, Camyra 4. Froidevaux Nicolas, Le Bémont, Milana 5. Marchand Corentin, Epauvillers, Zara du Bambois 6. Métille José, Saint Ursanne, Evolie 7. Métille José, Saint Ursanne, Fripouille 8. Favre Brigitte, Saignelégier, Ella vom Nanz 9. Schafer Julien, Les Breuleux, Anuk 10. Huguélet-Fleury Emilie, Bressaucourt, Hatila D'Ecurie.

N° 6, pouliches nées en 2017, cat. 2 : 1. Monin François, Delémont, Vaiana 2. Theurillat Thierry, Epauvillers, Pervenche 3. Erard Frédéric, Les Pommerats, Diamanta de la Pommerai 4. Theurillat Thierry, Epauvillers, Enola 5. Cattin Antoinette, Cornol, Milena 6. Varin Jean-Claude, Le Bémont, Chanone 7. Erard Frédéric, Les Pommerats, Capucine de la Vy 8. Koller Maude, Bourrignon, Astuce du Tièrre 9. Widmer Pauline, Saignelégier, Galoée.



N° 7, pouliches nées en 2018, cat. 1 : 1. Deillon André, Vuistemens-devant-Romont, Sylvana 2. Odiet Bernadette, Réclère, Enivia de Réclère 3. Gandolfo Mario, Cornol, Dior 4. Monin Bernard, Glovelier, Princesse 5. Froidevaux Nicolas, Le Bémont, Frimousse 6. Guenot Angélique, Les Emibois, Liberté 7. Laville Martial & Jean-Marc, Chevenez, Olympia 8. Froidevaux Sylvie, Delémont, Fouxh 9. Laville Martial & Jean-Marc, Chevenez, Filly BW 10. Bandelier Laurent, Bévillard, Suze de la Taraude 11. Bandelier Laurent, Sometan, Taquine 12. Willemine Maurice, Les Breuleux, Fibie des Peux 13. Jeannerat Josette, Seleute, Cerise des Champs.

N° 8, pouliches nées en 2018, cat. 2 : 1. Froidevaux Nicolas, Le Bémont, Magicienne 2. Wermeille Blaise, Les Breuleux, Frégate 3. Monin François, Delémont, Joanie 4. Baume Célia, Le Bémont, Flanelle 5. Chappuis André, Vicques, Roxette 6. Eicher Thierry, Pleigne, Enji 7. Erard Frédéric, Les Pommerats, Cerise de la Pommerai 8. Juillard Isaura, Damvant, Europa du Clos Virat 9. Froidevaux Thierry, Saignelégier, Déjà-Vu.

N° 9, juments suitées de 4 ans : 1. Monin Bernard, Glovelier, Dina 2. Odiet Dominique, Bourrignon, Jolie Fleur de la Burgis 3. Gigandet Sarah, Les Genevez, Fanette 4. Juillard Jordan, Réclère, Attitude de Réclère 5. Jeannerat José, Saint Ursanne, Flèche des Champs 6. Boillat Yannick, Muriaux, Néline 7. Gerber Alexia, Bressaucourt, Muscade 8. Gigandet Jean-Martin, Le Prédame, Dariane 9. Steiner Daniela, Muriaux, Saidi 10. Chêne Jean, Damvant, Ségolène des Aiges.

N° 10, poulaains issus des juments suitées de 4 ans : 1. Odiet Dominique, Bourrignon, Nickel de la Burgis 2. Jeannerat José, Saint Ursanne, Nouky des Champs 3. Boillat Yannick, Muriaux, Nola 4. Gerber Alexia, Bressaucourt, Qodaine 5. Monin Bernard, Glovelier, Dakota 6. Chêne Jean, Damvant, Nébio 7. Juillard Jordan, Réclère, Paga de Réclère 8. Gigandet Jean-Martin, Le Prédame, Doria 9. Gigandet Sarah, Les Genevez, Hylan.

N° 11, juments suitées de 5 ans : 1. Erard Frédéric, Les Pommerats, Désirée 2. Odiet Céline, Bourrignon, Ismène de la Burgis 3. Froidevaux

Armand, Saignelégier, Hostesse 4. Bandelier Léa, Bévillard, Sellia de la Taraude 5. Cattin Pascal, Saignelégier, Pépète 6. Marchand Arlène et Corentin, Epiquez, Petit Cœur Liloa 7. Froidevaux Thierry, Saignelégier, Florie du Sous-Bois 8. Fleury Christine, Bressaucourt, Idyle D'Ecurie des couleurs.

N° 12, poulaains issus des juments suitées de 5 ans : 1. Erard Frédéric, Les Pommerats, Divine de la Pommerai 2. Odiet Céline, Bourrignon, New Look de la Burgis 3. Boillat Céline et Vincent, Châtillon, Evita 4. Willemine Maurice, Les Breuleux, Frégate des Peux 5. Marchand Arlène et Corentin, Epiquez, Laziza du Bambois 6. Fleury Christine, Bressaucourt, Beauty D'Ecurie des 7. Jeanbourquin André, Le Bémont, Little Grey 8. Cattin Joël, Le Peuchapatte, Event 9. Boichat Denis & Catherine, Le Noirmont, Horizon du Peupé 10. Métille José, Saint Ursanne, Nino.

N° 13, juments suitées de 6 ans : 1. Juillard Jordan, Réclère, Altesse de Réclère 2. Monin Vincent, Glovelier, Dynastie 3. Froidevaux Bastien, Champoz, Légende 4. Guenat Jean-Louis, Pleigne, Rexona 5. Métille José, Saint Ursanne, Fleurette.

N° 14, poulaains issus des juments suitées de 6 ans : 1. Juillard Jordan, Réclère, Alixe de Réclère 2. Froidevaux Bastien, Champoz, Nespresso 3. Theurillat Thierry, Epauvillers, Sarenza 4. Métille José, Saint Ursanne, Nike 5. Boillat Vincent, Le Bémont, Faustine.

N° 15, juments suitées de 7 ans : 1. Eicher Thierry, Pleigne, Eli 2. Métille José, Saint Ursanne, Etincelle 3. Froidevaux Julien, Le Bémont, Félicia 4. Froidevaux Nicolas, Le Bémont, Marquise.

N° 16, poulaains issus des juments suitées de 7 ans : 1. Marchand Arlène et Corentin, Epiquez, Calvin du Bambois 2. Chapuis Mathieu, Réclère, Pepsi 3. Métille José, Saint Ursanne, Hawai 4. Boichat Denis & Catherine, Le Noirmont, Craquante du Peupé 5. Cattin Christelle, Les Bois, Falala 6. Willemine Sandrine, Epauvillers, Enigme du Château.

N° 17, juments suitées de 8 ans : 1. Froidevaux Jean, Delémont, Calypso 2. Frossard Roger, Les Pommerats, Petitcœur Majesté 3. Juillard Xavier, Damvant, Lunia 4. Koller Maude, Bourrignon, Aquarelle de Réclère 5. Chapatte Myriam, Champoz, Delilah 6. Gerber Alexia, Bressaucourt, Idylle.

N° 18, poulaains issus des juments suitées de 8 ans : 1. Froidevaux Jean, Delémont, Espoir 2. Frossard Roger, Les Pommerats, Petitcœur Makita 3. Froidevaux Julien, Le Bémont, Hashtag de la Grande-Fin 4. Chapatte Myriam, Champoz, Danseuse de Sagnarbot 5. Voiblet Francis, Loveresse, Atghéna du Moron.

N° 19, juments suitées de 9 ans : 1. Pape Nicolas et Jean-François, Pleigne, Havane 2. Eicher Ornella, Pleigne, Enia 3. Berger Florian, Les Bois, Farah 4. Beuret Christophe, Le Bémont, Coccinelle 5. Berberat Julien, Lajoux, Ushuaïa 6. Cerf Christophe, Les Bois, Cocaine 7. Willemine Eric, Saulcy, Etoile.

N° 20, poulaains issus des juments suitées de 9 ans : 1. Cerf Christophe, Les Bois, Nino 2. Pape Nicolas et Jean-François, Pleigne, Helvetia 3. Brunner Yvonne, Boécourt, Hello 4. Beuret Christophe, Le Bémont, Crac de la Fin 5. Pape Juillard Chantal, Damvant, Cinquante du Clos Virat 6. Willemine Maurice, Les Breuleux, Domino des Peux 7. Jeanbourquin André, Le Bémont, Lambada.

N° 21, juments suitées de 10 ans : 1. Frossard Roger, Les Pommerats, Asia 2. Willemine Maurice, Les Breuleux, Eclipse 3. Willemine Maurice, Les Breuleux, Riwa 4. Willemine Blaise, Saulcy, Eglantine 5. Ganguillet Tania, Cormoret, Falone du Soleil.

N° 22, poulaains issus des juments suitées de 10 ans : 1. Frossard Roger, Les Pommerats, Petitcœur Australia 2. Pape Nicolas et Jean-François, Pleigne, Espresso 3. Willemine Blaise, Saulcy, Nash du Péca 4. Willemine Maurice, Les Breuleux, Echo des Peux 5. Froidevaux Lise, Saignelégier, Michka 6. Choffat Jean-Marc et Hervé, La Ferrière, Embarr de la 7. Juillard Guy, Damvant, Helvetia du Clos Virat.

Prix Graeub

Juments suitées de 4 ans : 1. Monin Bernard, Glovelier, Dina 2. Odiet Dominique, Bourrignon, Jolie Fleur de la Burgis 3. Gigandet Sarah, Les Genevez, Fanette 4. Juillard Jordan, Réclère, Attitude de Réclère 5. Jeannerat José, Saint Ursanne, Flèche des Champs 6. Boillat Yannick, Muriaux, Néline 7. Gerber Alexia, Bressaucourt, Muscade 8. Gigandet Jean-Martin, Le Prédame, Dariane 9. Steiner Daniela, Muriaux, Saidi 10. Chêne Jean, Damvant, Ségolène des Aiges.

Attribution des prix en nature du Marché-Concours 2019

Championnat de poulaains : poulaains issus des juments suitées de 8 ans : Froidevaux Julien, Le Bémont, Hashtag de la Grande-Fin; Frossard Roger, Les Pommerats, Petitcœur Makita; poulaains issus des juments suitées de 9 ans : Pape Nicolas et Jean-François, Pleigne, Helvetia; Frossard Roger, Les Pommerats, Petitcœur Australia. Poulaains issus des juments suitées de 6 ans : Juillard Jordan, Réclère, Alixe de Réclère; poulaains issus des juments suitées de 7 ans : Marchand Arlène et Corentin, Epiquez, Calvin du Bambois; poulaains issus des juments suitées de 5 ans : Erard Frédéric, Les Pommerats, Divine de la Pommerai; Odiet Céline, Bourrignon, New Look de la Burgis.

Classement des étalons: la surprise du chef!

C'est une tradition solidement établie du Marché-Concours! La plupart des étalons Franches-Montagnes en activité ce printemps dans la région ont été présentés, samedi après-midi, sur la place sise au nord de la halle-cantine. En présence d'un très nombreux public, on a commencé par les jeunes (12 sujets âgés de 3 à 5 ans) suivis par les chevaux plus âgés (15 reproducteurs âgés de 6 à 14 ans).

Chez les aînés, *Vol de Nuit*, malencontreusement blessé lors de son déchargement, était absent. On remarquera en outre que, pour une raison assez mystérieuse, les organisateurs ont décidé de revenir aux deux catégories d'âges traditionnelles, catégories qui étaient de 3 à 7 ans et de 8 à 14 ans l'année dernière.

Les 27 étalons inscrits au programme, dont 21 chevaux appartenant à des privés et six au Haras national d'Avenches, ont défilé devant une commission formée de trois juges: Martin Stegmann de Süderen (BE), président, assisté par Marc Waeber de Nuvilly (FR) et Hansruedi Enz de Gais (AR).

Cheval à vendre!

Dans chaque catégorie de chevaux, le jury désigne un champion, un premier vice-champion et un deuxième vice-champion. En d'autres termes, il s'agit d'un podium constitué par le premier, le deu-



Saignelégier, 10.8.2019



photos ml

C'est la surprise du chef: «Harthus» (Halipot-Lexter), champion des étalons les plus âgés (à droite)! «Ethan» (Euro-Libéro) retrouve une place sur le podium à la grande satisfaction de son propriétaire, Jean-Philippe Cattin du Peuchapatte (tout à g.).

xième et le troisième (voir classements en page 4).

Est-ce un retour aux pratiques de l'origine du Marché-Concours, c'est-à-dire la possibilité de vendre et d'acheter des chevaux? On aurait pu le penser lors du passage du N° 5, *Harthus*, appartenant à Julien Chêne de Damvant. En effet, le speaker annonça le plus sérieusement du monde que «ce cheval a une particularité: il est à vendre!». On ne saura jamais s'il y a une relation de cause à effet, mais c'est cet étalon que les juges ont choisi comme champion!

Il est vrai que ce cheval a bénéficié des services d'un trotteur et d'un chasseur hors pair. Deux hommes jeunes, bronzés et sportifs, probablement des coureurs de 100 mètres ou des footballeurs de ligue nationale, ce qui a permis à *Harthus* de montrer des allures vraiment spectaculaires. Aux dernières

nouvelles, trois intéressés se sont approchés du propriétaire de l'étalon!

A propos du vainqueur, le président de la commission a parlé en ces termes: c'est un cheval typé, expressif et plaisant avec des membres corrects. Toutefois, ce sont ses allures qui l'ont conduit au premier rang.

Faudrait-il instaurer d'autres prix?

Il était une coutume, empreinte de convivialité, de toujours placer un étalon du Haras National sur le podium. Cette année, il n'en a rien été. Les trois juges ont fait preuve d'une indépendance et d'une originalité bienvenues dans leur choix!

Au passage de l'étalon *Hara Kiri*, une charmante dame s'écria de derrière les cordes: «On devrait créer un prix spécial pour le cheval doté de la plus belle

crinière!». C'est en effet une bonne idée. L'étalon d'André Jeanbourquin l'emporterait à coup sûr!

Sur ces entrefaites, le speaker proposa discrètement à la dame: «Pendant qu'on y est, on pourrait aussi proposer le prix de la plus belle queue!». Est-ce aussi une bonne idée? Il est vrai qu'on a pu admirer des queues magnifiques, tressées avec une incroyable dextérité.

Malgré les efforts du président du jury des chevaux Eddy von Allmen, la manifestation s'est terminée à 16 heures. Les juges ont pourtant accordé un temps identique à chaque candidat. Le concours finit trop tard, une situation récurrente. La moitié du public a en effet quitté le triangle de présentation à 15 heures pour aller assister aux courses.

Michel Lambert

Une excellente qualité générale chez les pouliches de 3 ans et demi

Samedi, près de 400 chevaux ont été jugés sur la place du Général-Guisan, lors de la traditionnelle exposition du Marché-Concours. Zoom sur la relève, avec le concours des pouliches de 3 ans et demi.

Lorsque près de 400 chevaux sont soumis à l'appréciation de cinq juges différents en moins de quatre heures, il est difficile de se faire une idée très précise de la qualité moyenne de la volée 2019. Alors que tous les regards étaient déjà tournés vers le championnat de poulains, les jeunes femelles de 3 ans et demi (nées en 2016) défilaient encore devant les juges et une poignée de spectateurs attentifs. Elles sont la relève de l'élevage et méritent à ce titre une analyse succincte.

Sur les 39 inscrites, 32 ont été présentées en deux catégories séparées par leur âge, au jour près. La qualité générale était excellente avec un panel

complet, allant de la vraie poulinière à celle plutôt du type sport.

Toutes ces pouliches ont passé le test en terrain cette année et ont été classées en stud-book B, soit le meilleur échelon possible à cet âge. Le sésame pour être admis au Marché-Concours est de 21 points. Seules deux n'ont «que» ce minimum, les autres étant mieux notées: 4x22, 9x23, 11x24, 4x25 et 2x26, soit quasiment le but d'élevage.

Sévères avec les «jeunettes»

Le Marché-Concours possède son propre barème d'appréciation avec un maximum de 10 points et une utilisation possible des demi-notes. C'est dans la catégorie des «jeunettes» que les juges ont été les plus sévères, en n'attribuant que six fois un 10, quatre fois un 9,5 et six fois un 9. Ils ont choisi comme championne, *Henjje*, un



Saignelégier, 10.8.2019

«Amarante de Réclère» (Calypso du Padoc-Hendrix), à Amélie Donzé des Emibois, a pris la 3^e place au classement des jeunes juments nées en 2016.

photo hjw

modèle du type «poulinière» au détriment de la seconde, *Rebelle du Clos Virat*, qui avait des allures exceptionnelles et qui avait obtenu 26 points au

test en terrain. Quatre des cinq «23 points au test» sont venues au rappel, alors que seules deux de «24» y ont eu accès.

Chez les pouliches plus âgées, le jury a retenu en tête *Sidra von der Fineta*, un modèle plutôt sportif avec de gros moyens déjà largement démontrés en promotion attelage. Ici, les neuf premières ont obtenu 10 points, et une seule 9 points, les six autres étant à 9,5 points.

Grosse surprise: la seule candidate de cette série partant avec un 26 au test en terrain ne figure même pas au rappel. La légende qui dit que «les classements du Marché-Concours possèdent leur propre vérité» n'est pas prête de disparaître.

Même s'ils n'ont pas joué les tout premiers rôles, les éleveurs taignons ont tiré leur épingle du jeu, en obtenant neuf classements (lire en page 4).

Henri-Jo Willemin

Des confirmations et des avènements lors des courses

Les courses ont une fois encore tenu en haleine le public massé autour de l'hippodrome de Saignelégier. Elles ont permis à certains d'ajouter des victoires à un palmarès déjà riche, à l'instar de Raphaël Plomb (Boncourt). Elles ont aussi vu l'émergence de certains jeunes talents, à l'image de la Fribourgeoise Meryl Pittet, toujours invaincue sur l'anneau taignon. Dans la course reine des chars romains à quatre chevaux, le Taignon Armand Froidevaux (photo) l'a emporté au terme d'une course captivante menée de main de maître. Enfin, on décernera une mention spéciale à l'équipage de Claude Dubois et Julien Barbey (Neyruz) qui, samedi comme dimanche, a terminé au deuxième rang de la course de chars à quatre chevaux. Assurément les plus rapides à chaque fois, il leur a manqué un rien pour l'emporter, contraints de faire la chasse aux futurs lauréats, ceux-ci ayant eu l'avantage de s'élancer à la corde avec le dossard N° 1. (pha)

Résultats du vendredi

N° 2: course libre au galop (2000-2006): 1. Juillard Isaure, Damvant 2. Brossard Léna, Morges 3. Frésard Sara, Muriaux 4. Boillat Annabelle, Saignelégier 5. Verardo Leana, Les Bois 6. Jobin Elodie, Les Bois 7. Schwendimann, Audrey, Bonfol 8. Willemmin Margot, Les Bois 9. Blandino Maéva, Delémont 10. Tschanz Marie, Mont-Soleil 11. Hulmann Sophie, Montmelon 12. Pape Sabrina, Pleigne 13. Pittet Leslie, Mossel 14. Quiquerez Elise, Grandfontaine 15. Blandino Aaliyah, Bassecourt 16. Gremion Kevin, Autafond 17. Rich Géraldine, Vermes 18. Schuepbach Lucas, Saicourt 19. Bandelier Léa, Bévillard.

N° 4: course libre au galop (1995-1999): course annulée.

N° 6: course libre au galop (1994 et avant): 1. Chevalley Mélissa, Ecoteaux 2. Beuret Sandrine, Le Bémont 3. Pape Juillard Chantal, Damvant 4. Droz Aline, Nods 5. Moullet Stéphanie, Villarimboud 6. Riat Clélie, Lugano 7. Paupe Charline, Bassecourt 8. Korpès Jérémie, Vuistemens-Devant-Romont 9. Dubois Lyne, La Ferrière 10. Maître Yves, Saint-Brais 11. Yersin Tiffany, Gland 12. Cuccu Matteo, Giornico 13. Pascalis Leslie, Cornol 14. Neuhaus Sabrina, Fregécourt 15. Narbey Marie-Claude, Saignelégier 16. Glatz Justine, Saicourt 17. Hess Pascal, Bassecourt.

N° 8a: course de chars à 2 chevaux: 1. Andi Müller, Mümliswil 2. Catherine Augsburg-Vuillaume, Les Breuleux 3. Célien Cattin, Les Breuleux 4. Jean-Louis Guenat, Pleigne 5. Pierre-Pascal Piccand, Romanens.

N° 8b: course de chars à 2 chevaux: 1. Damien Ganguillet, Cormoret 2. Raphaël Ganguillet, Cormoret 3. Romain Vuillaume, Le Peuchapatte 4. Louis Tschanz, Mont-Soleil 5. Sophie Humair, Les Genevez.

N° 9: course libre au galop, finale juniors: 1. Schwendimann Audrey, Bonfol 2. Boillat Annabelle, Saignelégier 3. Brossard Léna, Morges 4. Blandino Maéva, Delémont 5. Juillard Isaure,

Damvant 6. Frésard Sara, Muriaux 7. Tschanz Marie, Mont-Soleil 8. Verardo Léana, Les Bois 9. Jobin Elodie, Les Bois 10. Willemmin Margot, Les Bois.

N° 10: Course libre au galop, finale seniors: course annulée.

N° 11: course de voitures à 4 roues, 1 cheval, au flambeau: 1. Plomb Raphaël, Boncourt 2. Moullet Christophe, Villarimboud 3. Aubry Jérôme, Les Emibois 4. Guenat Joëlle, Courtedoux 5. Beer Amélie, Vendlincourt 6. Frésard Romain, Muriaux 7. Froidevaux Armand, Saignelégier 8. Odiet Pierre-André, Pleigne 9. Erard Frédéric, Les Pommerats 10. Guenat Angélique, Sorvilier 11. Guenat Bernard, Pleigne 12. Protti Robin, Courtedoux 13. Vuillaume Nadine, Chevenez 14. Chapuis Mathieu, Réclère 15. Villa Linda, Romanens 16. Christ Carole, Corcelles 17. Croissant Anne-Lise, Saint-Brais 18. Cuccu Matteo, Giornico 19. Froidevaux Marc, Saignelégier.



Samedi

N° 13: course campagnarde pour adultes (1996 ou avant): 1. Pittet Meryl, Mossel 2. Pape Juillard Chantal, Damvant 3. Cattin Raphaël, Les Bois 4. Rohrbach Sébastien, Tramelan 5. Neyerlin Camille, Montfaucon 6. Greidenweis Estelle, La Ferrière 7. Baumann Sophie, Courtételle 8. Korpès Jérémie, Vuistemens-Devant-Romont 9. Mariani Anina, Les Pommerats 10. Boillat Quentin, Les Emibois 11. Hadorn Mélissa, Chézar-St-Martin 12. Cuccu Matteo, Giornico 13. Riat Clélie, Lugano 14. Strahm Bettina, Bévillard 15. Juillard Arnaud, Damvant 16. Chappuis Sabine, Cormoret.

N° 14: course au trot attelé à 2 chevaux: 1. Vuillaume Nadine, Chevenez 2. Guenat Bernard, Pleigne 3. Reust Nicolas, Bellelay 4. Gyger Hansueli, Roches 5. Hostettler Antoine, Coffrane 6. Guenat Martine, Pleigne 7. Humair Sophie, Les Genevez 8. Glatz Pascal, Alle 9. Cattin Joseph, Le Bémont.

N° 16: course de chars romains à 2 chevaux: 1. Hostettler Andreas, Sangernboden 2. Ganguillet Damien, Cormoret 3. Cattin Célien, Les Breuleux 4. Froidevaux Julien, Le Bémont 5. Tschanz Louis, Mont-Soleil 6. Guenat Angélique, Sorvilier 7. Piccand Pierre-Pascal, Roma-

nens 8. Cattin Claude, Saignelégier 9. Maître Yves, Saint-Brais 10. Berger Florian, Les Bois.

N° 17: course campagnarde pour jeunes filles et jeunes gens au galop (1997-2001): 1. Juillard Jordan, Réclère 2. Dubois Lizie, Neyruz 3. Favino Lisa, Courtételle 4. Jobin Elodie, Les Bois 5. Verardo Leana, Les Bois 6. Voirol Elise, La Ferrière 7. Langenstein Raphaëlle, Signy 8. Cerf Laeticia, Les Bois 9. Beuret Marion, Le Bémont 10. Guenot Céline, Le Bémont 11. Stegmann Claire, Boncourt 12. Giuliani Rachel, Courroux 13. Juillard Isaure, Damvant 14. Beuchet Christelle, Boécourt 15. Varrin Dorine, Saignelégier-

N° 19: course au trot attelé, 1 cheval: 1. Plomb Raphaël, Boncourt 2. Moullet Christophe, Villarimboud 3. Guenat Noël, Courtedoux 4. Pittet Jacques, Mossel 5. Aubry Jérôme, Les Emibois 6. Tschilar Florian, La Ferrière 7. Cattin Adrien, Les Bois 8. Beuret Sandrine, Le Bémont 9. Christ Carole, Corcelles 10. Protti

Plomb Raphaël, Boncourt 3. Nydegger Georges, Courtedoux 4. Pittet Jacques, Mossel 5. Aubry Jérôme, Les Emibois 6. Tschilar Florian, La Ferrière 8. Vuillaume Nadine, Chevenez 9. Protti Robin, Courtedoux 10. Guenat Laurent, Pleigne 11. Hostettler Antoine, Coffrane 12. Croissant Anne-Lise, St-Brais 13. Boichat Denis, Le Noirmont 14. Sigrist Caroline, Lugnorre.

N° 27: course campagnarde pour jeunes gens et jeunes filles 2002 ou après: 1. Frésard Jessica, Muriaux 2. Frésard Vanessa, Le Noirmont 3. Plumey Crystelle, Courfaivre 4. Brossard Léna, Morges 5. Pape Sabrina, Pleigne 6. Verardo Leana, Les Bois 7. Odiet Laura, Bourrignon 8. Frésard Sara, Muriaux 9. Bandelier Léa, Bévillard 10. Cattin Zoé, Le Peuchapatte 11. Hulmann Sophie, Montmelon 12. Pittet Leslie, Mossel 13. Aubry Jeanne, Les Emibois 14. Wüthrich Coralie, Cortébert 15. Tschanz Marie, Mont-Soleil 16. Pape Charlène, Pleigne 17. Huguélet Emma, Soubos 18. Eicher Pauline, Pleigne 19. Galeuchet Laurie, Courtételle 20. Bandelier Elodie, Sometan.

N° 28: course de chars romains, 2 chevaux: 1. Hostettler Andreas, Sangernboden 2. Cattin Célien, Les Breuleux 3. Piller Damian, Brünisried 4. Berger Vincent, Les Bois 5. Maître Yves, Saint-Brais 6. Beuret Marion, Le Bémont 7. Piccand Pierre-Pascal, Romanens 8. Cattin Claude, Saignelégier 9. Reinhard John, Cormoret 10. Humair Sophie, Les Genevez.

N° 29: course campagnarde pour jeunes gens et jeunes filles (1996-2001): 1. Pittet Meryl, Mossel 2. Juillard Jordan, Réclère 3. Augsburg Muriel, St-Imier 4. Dubois Lizie, Neyruz 5. Jobin Elodie, Les Bois 6. Clerc Jennifer, Neyruz 7. Langenstein Raphaëlle, Signy 8. Voirol Elise, La Ferrière 9. Cerf Laeticia, Les Bois 10. Baechler Chloé, Semsales 11. Stegmann Claire, Boncourt 12. Guenot Céline, Le Bémont 13. Juillard Arnaud, Damvant 14. Juillard Isaure, Damvant 15. Torti Laura, Bourrignon 16. Janke-tic Julia, Courtedoux.

N° 30: course de chars à 4 chevaux: 1. Chapuis André & Odiet Pierre-André, Vicques 2. Dubois Claude & Barbey Julien, Neyruz 3. Guenat Jean-Louis & Guenat Angélique, Pleigne 4. Froidevaux Sophie & Froidevaux Marc, Saignelégier 5. Frésard Romain & Frésard Frédéric, Muriaux.

N° 31: course campagnarde pour adultes (1995 ou avant): 1. Häring Line Péry 2. Pape Juillard Chantal, Damvant 3. Neyerlin Camille, Montfaucon 4. Varrin Laurie, Montfaucon 5. Korpès Jérémie, Vuistemens-Devant-Romont 6. Beuret Sandrine, Le Bémont 7. Rohrbach Sébastien, Tramelan 8. Neuhaus Sabrina, Fregécourt 9. Travers Antoine, Damvant 10. Chapuis Mathieu, Réclère 11. Droz Aline, Nods 12. Riat Clélie, Lugano 13. Beuret Luc, Le Bémont 14. Boillat Quentin, Les Emibois 15. Moullet Stéphanie, Villarimboud 16. Glatz Justine, Saicourt 17. Hadorn Mélissa, Chézar-St-Martin 18. Cuccu Matteo, Giornico 19. Mariani Cristina, Les Breuleux 20. Cattin Célien, Les Breuleux 21. Guélat Marie, Saignelégier 22. Hostettler Antoine, Coffrane 23. Chappuis Sabine, Cormoret.

N° 32: course de chars romains à 4 chevaux: 1. Froidevaux Armand, Saignelégier 2. Ganguillet Raphaël, Cormoret 3. Ganguillet Damien, Cormoret 4. Waefler Pierre-Alain, La Ferrière 5. Froidevaux Julien, Le Bémont 6. Vuillaume Romain, Le Peuchapatte 7. Beuret Christophe, Le Bémont.

Robin, Courtedoux 11. Erard Frédéric, Les Pommerats 12. Donzé Olivier, Les Emibois 13. Croissant Anne-Lise, St-Brais 14. Odiet Dominique, Bourrignon 15. Cuccu Matteo, Giornico.

N° 21: course campagnarde pour jeunes gens et jeunes filles (2002-06): 1. Frésard Jessica, Muriaux 2. Hulmann Sophie, Montmelon 3. Frésard Sara, Muriaux 4. Cattin Zoé, Le Peuchapatte 5. Froidevaux Lucile, Le Bémont 6. Pittet Leslie, Mossel 7. Willemmin Margot, Les Bois 8. Hulmann Anaïs, Montmelon 9. Quiquerez Elise, Grandfontaine.

Course N° 22: course de chars à 4 chevaux: 1. Vuillaume Romain & Augsburg-Vuillaume Catherine, Le Peuchapatte 2. Dubois Claude & Barbey Julien, Neyruz 3. Ganguillet Raphaël & Ganguillet Jean-Jacques, Cormoret 4. Froidevaux Armand & Froidevaux Nicolas, Saignelégier 5. Waefler Pierre-Alain & Greidenweis Estelle, La Ferrière 6. Froidevaux Marc & Froidevaux Sophie, Saignelégier 7. Beuret Christophe & Beuret Jean-Louis, Le Bémont 8. Ganguillet Damien & Reinhard John, Cormoret.

Dimanche

N° 26: course de voitures à 4 roues, 1 cheval: 1. Moullet Christophe, Villarimboud 2.

Marion Beuret, le gène des Romains

«**Quand je suis allée chercher ma robe, j'étais tellement contente d'être une Romaine!**» s'exclame Marion Beuret. Cette habituée du Marché-Concours habitant La Bosse a participé, dimanche, à sa première course de chars romains à deux chevaux. Une histoire de famille puisque son père, Christophe, a fêté ses 20 courses de chars romains à quatre chevaux cette année. Son grand-père Jean-Louis, dit «Bouilli», a également revêtu la tunique en son temps.

Dimanche, dans l'effervescence du paddock éphémère du Marché-Concours, il y avait de l'émotion. Une douce émotion. Quand Marion (21 ans) est arrivée sur son char romain, tirée par *Cocotte* et *Coccinelle*, les yeux des Beuret ont rougi. «Mon grand-papa était tout en pleurs» raconte la petite-fille. Le papa a aussi versé quelques larmes.

A La Bosse (Le Bémont), la passion pour les chevaux, le Marché-Concours et les courses galopent dans les veines de la famille «Bouilli», génération après génération. «J'ai une photo de mon papa et moi sur un char romain. Je devais avoir 4 ans» estime Marion Beuret.

La jeune fille participe à sa première course campagnarde quelques



Marion Beuret (21 ans, La Bosse) a participé, dimanche, à sa première course de chars romains. La jeune fille roule sur les traces de son père Christophe (20 courses de chars romains à quatre chevaux à son actif) et compte bien prendre sa succession. photo pha

années plus tard mais, au fil des éditions, elle reste sur sa faim. Les courses attelées l'attirent davantage que les courses montées. «Ce n'est pas le même enthousiasme. Sur un char, les sensations sont doubles. L'excitation est deux fois plus grande» motive cette assistante socio-éducative de formation. Preuve de cette préférence:

la Franc-Montagnarde a passé son brevet d'attelage avant celui de cavalière.

Le bruit des chars, la foule

Membre à part entière de l'équipe Beuret lors de la course de char à quatre chevaux, Marion a franchi

une étape supplémentaire cette année, en devenant officiellement Romaine. Après deux bons mois d'entraînement – de longues balades au trot pour «faire le souffle» à ses deux chevaux –, elle s'est lancée dans l'arène. «Il y a le départ. Ça va deux fois plus vite que les courses campagnardes. Il y a aussi le bruit des chars. C'est exceptionnel. Et puis, on entend la foule crier. Magnifique!» jubile encore la passionnée, qui a terminé 6^e de son baptême romain, après une très belle remontée.

Quelques instants plus tard, c'était au tour de son père de se procurer les mêmes sensations, derrière quatre chevaux cette fois. Pour sa vingtième participation, Christophe Beuret a pris le 7^e et dernier rang. La fille avait-elle trop usé *Cocotte* et *Coccinelle*? Le classement importe peu. Le plaisir avant tout.

Inutile de demander aux mordus de La Bosse s'ils seront au départ du prochain Marché-Concours. La question serait plutôt de savoir combien de Beuret participeront. Le grand-père «Bouilli» pourrait en effet reprendre les guides, et le fils et la petite-fille essayer de lui passer sous le nez, lors d'une exceptionnelle course de chars romains à deux chevaux... et trois générations.

Randy Gigon

«La meilleur tête de veau du monde»

Il est de notoriété publique que les amateurs de tête de veau piaffent d'impatience, 12 mois durant, pour aller savourer ce met incontournable du banquet campagnard du samedi.

Cette année, quelque 550 convives ont effectué ce qui est un véritable pèlerinage pour certains. Pour rassasier tout ce monde, le cuisinier Germain Vogel et son équipe ont apprêté une centaine de têtes, représentant environ 170 kilos de chair, accompagnées de quelque 70 kilos de pommes de terre et de 50 litres de vinaigrette.

Comme d'habitude, il n'en est point resté. «La tête de veau du Mar-



Au Marché-Concours, il y a les fans de chevaux et les adeptes de la tête de veau. photo pha

ché-Concours, c'est la meilleure du monde» a d'ailleurs lancé une Taignonne à ses hôtes vaudois. Même en étant récalcitrant, comment ne pas être insensible à une telle déclaration d'amour? (pha)

L'ex-conseillère fédérale et l'ex-Miss Texas

Dans la foule, certaines personnalités ne sont pas passées inaperçues, à l'image de l'ancienne conseillère fédérale, Eveline Widmer-Schlumpf, passionnée de folklore et des traditions.

Plus voyante, Shawne Fielding, qui avait tenu la vedette au côté de son ex-mari Thomas Borer, était de

retour à Saignelégier, elle aussi. Alors qu'ils étaient encore ensemble, l'ex-Miss Texas et le diplomate avaient fait le buzz en 2001, au côté de la pierre d'Unspunnen, symbole du folklore helvétique dont on a également reparlé cette année (lire notre dernière édition). (pha)

Plus de 60 ans de courses

Si comme cela se fait au hockey sur glace pour les joueurs particulièrement fidèles à un club et dont le maillot est suspendu au plafond de la patinoire, nul doute que les frères Claude et Joseph Cattin verraient leurs dossards, casques ou autres bombes flotter fièrement dans l'enceinte du Marché-Concours.

Comme l'a indiqué le speaker Denis Roux avant une course de chars romains à deux chevaux, Claude Cattin (Les Cer-

latez) – avec notamment 40 courses de chars romains à quatre chevaux à son actif – a disputé sa première épreuve il y a 60 ans! Plus même, puisqu'il a participé à sa première course campagnarde en 1958, tout juste âgé de 11 ans.

Ce jour-là, à ses côtés, il y avait aussi son frère Joseph, 12 ans. Ce dernier, qui habite aujourd'hui au Bémont, était encore présent au sein des pelotons des courses attelées cette année. Chapeau messieurs! (pha)



Claude Cattin (photo) et son frère participent aux courses depuis la fin des années 1950. photo pha

Un soutien unanime des officiels au cheval des Franches-Montagnes

Moment toujours attendu, même sans la présence d'un conseiller fédéral comme cette année, la partie officielle du Marché-Concours national de chevaux a permis à différents orateurs de parler du Franches-Montagnes, dimanche, devant un parterre d'invités. Président de la Société d'agriculture des Franches-Montagnes, Bernard Varin s'est quant à lui exprimé lors du banquet de samedi. Extraits.

Bernard Varin, président de la Société d'agriculture des Franches-Montagnes et vice-président du Marché-Concours.



«Nous pouvons prendre note d'une nouvelle réjouissante sur le front de l'élevage chevalin: le nombre des poulains Franches-Montagnes nés l'an dernier est en légère augmentation, avec 703 naissances dans le Jura et 1945 en Suisse». Le Taïgnon a ensuite parlé du défi pour les éleveurs, soit la vente des chevaux FM de 3 et 4 ans. «Le système actuel favorise malheureusement davantage l'importation des chevaux que les produits de l'élevage indigène». Bernard Varin regrette aussi le fait que «le développement du sport équestre et le cheval de loisirs ne profite pas assez au cheval FM».

Gérard Queloz, président du Marché-Concours. Après avoir relevé la présence de l'ancienne conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf,



Gérard Queloz a évoqué la motion «Gschwind», porteuse d'espoirs pour les organisateurs du Marché-Concours qui ont le souci de l'avenir de la race Franches-Montagnes. Devant prochainement être traité par les chambres fédérales, le texte demande de lier 50 % des permis d'importation à l'acquisition de sujets indigènes (demi-sang ou Franches-Montagnes). Objectif: favoriser la vente des chevaux suisses. Gérard Queloz a ainsi parlé d'une mesure «considérée comme positive pour l'élevage, car la commercialisation des chevaux indigènes est impactée par des coûts de production très élevés par rapport aux pays étrangers». Il a ensuite salué la stratégie marketing mise en place par la Fédération suisse du Franches-Montagnes et Agroscope (50 mesures et projets avec trois axes principaux) avant

d'indiquer que le canton d'Argovie sera l'hôte d'honneur 2020.

Jacques Gerber, président du Gouvernement jurassien.



Commençant son allocution en louant la présence de la Fédération nationale des costumes suisses, Jacques Gerber a ensuite rappelé que la vedette du week-end était le cheval Franches-Montagnes, «un bien précieux pour le canton du Jura et plus généralement pour le pays entier». Pour le ministre, «le maintien de la race et des savoir-faire des éleveurs ne pourra finalement être garanti que si les ventes de chevaux s'effectuent avec une plus-value suffisante». Il a ensuite fait part de son amer constat: «Le nombre d'équidés a doublé en Suisse depuis les années 1990 mais les chevaux Franches-Montagnes, qui représentent 17 % des effectifs, a vu le nombre de ses éléments diminuer de l'ordre de 5 % dans la dernière décennie.» Pour faire face à cette tendance négative, «le Gouvernement jurassien invite le Conseil fédéral à associer le canton et les éleveurs de notre région aux réflexions qui seront menées pour concevoir la future ordonnance qui doit redéfinir la place du centre de compétences équin d'Avenches».

Adrian Aebi, vice-directeur de l'Office fédérale de l'agriculture (OFAG).



Parlant des acteurs de la branche chevaline, Adrian Aebi a indiqué que «la Confédération et les cantons se trouveront toujours à leurs côtés». A ce sujet, il mentionna notamment la stratégie fédérale mise sur pied pour soutenir le développement du Franches-Montagnes, pour favoriser sa promotion et sa commercialisation. «Le tout afin de le faire connaître de toutes et de tous!» Cet engagement de la Confédération envers le Franches-Montagnes et ses éleveurs n'est pas anodin, selon lui. «Près de 70 % des chevaux sont détenus dans des exploitations agricoles. Le fruit de cette activité représente ainsi un revenu bienvenu, et souvent nécessaire, pour les agriculteurs de nos régions».

A noter enfin que Roland Meyer-Imboden et Monica Péter-Contesse, président et vice-présidente de la Fédération nationale des costumes suisses (FNCS) ont également pris la parole lors de la partie officielle. (bbo)

Musique

Eglise de Goumois: «Oxybar» (Isabelle Gueissaz, sopranos, Jacques Chételat, basse, Georges Cattin, orgue), di 18.8 à 18 h.

Expositions

Le Cerneux-Veusil (grenier à grains près du restaurant): «Simples regards sur le Sauveur», je-di 14-19 h, jusqu'au 25.8.

Musée rural Les Genevez: Démonstration de crochet national, di 18.8, 14-17 h. Expositions «Naissance d'un Canton», photographies de Bévi (Bernard Willemin), «Le crochet national» et «Chambre de mère», tous les dimanches de 14 à 17 h (ou sur rendez-vous dès six personnes), jusqu'au 27.10. Sur réservation, des apéros et repas sont servis, tél. 032 484 00 80 ou www.museerural.ch.

La Nef Le Noirmont (ancienne église): «Le Mâle», exposition collective; di 18.8 à 11 h: visite animée tout public, avec apéro offert; jusqu'au 8.9, je 16-19 h, ve-di 14-18 h (www.lanef.ch).

Buvette Le Moulin-Jeannotat: Créations naives de Bo Se (Serge Bochud).

Résidence l'Émeraude Les Breuleux: L'Art en vadrouille, exposition collective, jusqu'au 30.9.

Clinique Le Noirmont: Gérard Aubry, jusqu'au 30.9.

Café du Soleil Saignelégier: Pierre Marquis, me-di 9-23 h, jusqu'au 25.8.

Galerie Le Pinceau d'Or Saignelégier: lu-ve 9-12 h et 14-17 h, sa-di 14-17 h (Rangiers 16), tél. 079 647 68 09.

Hôtel Cristal (CL) Saignelégier: «Les Chevaux» tableaux de Josette Aubry, Manon Grandjean et Alain Biétry (restaurant et 1^{er} étage), jusqu'à fin août.

Espace Fendt Les Cerlatez: ouverture sur demande, tél. 032 951 23 08, www.espace-fendt.ch



Demain, le Musée rural Les Genevez accueillera une démonstration de crochet national.

photo archives

Fondation Wiggl Muriaux: ouverture le 2^e samedi du mois, de mai à septembre de 14 h à 17 h, ainsi que sur rendez-vous, tél. 032 951 14 09, www.fondationwiggl.ch

Musée de la Boîte de Montre Le Noirmont: expo permanente sur rendez-vous, tél. 032 957 65 67 (heures ouvrables).

Espace Paysan Horloger Le Boéchet: me-sa 10-20 h, di 10-16 h.

Musée-dépôt de La Traction Le Pré-Petitjean: sa 10-16 h et sur rendez-vous au 032 955 10 30.

Lajoux: découvertes archéologiques et autres, chez Joseph Noirjean, sur rendez-vous, tél. 032 484 92 58.

Moulin de Soubey: visites guidées, sur rendez-vous, tél. 032 955 15 73 ou 075 414 84 24.

Centre Nature Les Cerlatez: «Muséums 3D» d'Olivier Noaillon, «Le retour des grands prédateurs», jusqu'au 31.10; ouverture durant les heures de secrétariat ou sur demande, tél. 032 951 12 69, info@centre-cerlatez.ch, www.centre-cerlatez.ch

Galerie Ital Reding-Hofsatt Schwyz: exposition collective avec Sylvie Aubry, ma-ve 14-17 h, sa-di 10-16 h, jusqu'au 27.10 (www.verarte.ch).

CINÉMA

Tramelan

UglyDolls: vf, pour tous; sa 17.8 à 15 h, di 18.8 à 14 h.

Yuli: vo, 6/12; sa 17.8 à 18 h.

Once upon a Time... in Hollywood: vf, 16; sa 17.8 à 21 h, di 18.8 à 17 h, ma 20.8 à 20 h 30.

The Witness: vo, 16; di 18.8 à 20 h 30.

Fast & Furious: Hobbs & Shaw: vf, 12/14; lu 19.8 à 20 h 30.

IL Y A 75 ANS

Ramassez des Pives

8 juillet 1944: La population est appelée à prendre part au ramassage des cônes, en grandes quantités dans nos forêts. Ces «Pives» constituent un combustible de valeur, leur pouvoir calorifique équivaut à celui du bois.

Chronique réalisée par La Curieuse et tirée de la collection du «Franc-Montagnard»

OFFICES RELIGIEUX

Eglise évangélique des Bois (La Torrée)

Lundi 19 août: 20 h 15, église de maison à la ferme chez Jeune Jean 1 (famille Jeanbourquin), avec prière proposée pour les besoins de chacun. Jeudi 22 août: 10 h, prière d'intercession (infos pour les lieux au 077 408 57 00).

Paroisse réformée

Dimanche 18 août: 10 h.

Eglise évangélique de Saignelégier

Dimanche 18 août: 9 h 45 (Au Village 22, Le Bémont, ancien Restaurant Le Régional).

Maison du Cœur Eucharistique (Les Côtes)

Dimanche et fêtes: messe chantée à 10 h; lundi: 18 h; du mardi au samedi: 10 h.

Unité pastorale des Franches-Montagnes

Samedi 17 août: 18 h, Les Pommerats; 18 h, Montfaucon; 18 h 30, Les Bois (salle paroissiale). Dimanche 18 août: 9 h 30, Les Breuleux; 9 h 30, Saignelégier; 11 h, Lajoux; 11 h, Le Noirmont.

Clos du Doubs

Samedi 17 août: 18 h, Cornol. Dimanche 18 août: 10 h, Soubey.